



Les Compagnons de St- Étienne

<http://les-compagnons-de-saint-etienne-08.e-monsite.com/>



Les Compagnons de St- Étienne

Renseignements:

Mme RENARD 06.80.71.65.08



Rouvroy sur MARCHE POPULAIRE Internationale France - Ardennes

Membre de la FFSP N° 1399
VISA FFSP 2025 08 29 J

Départ
de 8h à 13h



10
km

15
km

20
km

5
km

Partenaires
FFSP



Dim **6**
Avril
2025

Nouvelle Salle des fêtes
rue de la pelle
08150 ROUVROY SUR AUDRY



Internet : <http://www.ffsp.fr>

facebook.com/ivv.france



contact@ffsp.fr

Agrément ministériel national du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N°012156 du 2 août 2001

Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par



Informations aux marcheurs

Départs entre 8h et 13h, Arrivée limitée à 16h

Nouvelle salle des fêtes, rue de la Pelle, 08150 ROUVROY SUR AUDRY

Parcours : 4 parcours de 5, 10, 15 et 20 km (5 km sans difficultés particulières)

Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de : 3€ ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants jusqu'à 16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites aux points de contrôle.

Attention, n'oubliez pas votre gobelet !! 

A l'arrivée : Restauration possible.

Repas chaud Réservation fortement conseillée (avec règlement obligatoire) jusqu'au 26 mars.

Soupe du marcheur, Petit salé aux lentilles, Salade de fruits (9€50)

L'entrée pourra être modifiée selon la météo.

Assiette de Petit salé aux lentilles (8€)

Renseignements et Inscriptions (fortement conseillé pour les groupes)

Mme RENARD Véronique au 06.80.71.65.08

Adresse : 124 grande rue, 08150 Rouvroy sur Audry

Mail: bruno.renard645@orange.fr

Règlements à l'ordre « Les compagnons de Saint-Etienne »

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de MAIF.

L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et d'allumer un feu sur le parcours.

Nos amis à quatre pattes doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.

Secourisme : Premiers secours mis en place par l'association dès le départ.

Urgence : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.

3<-----

Inscriptions au repas

Nom- prénom	Repas chaud (9€50)	Assiette (8€)	Total

TOTAL =